

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU COS de LA POSTE et de France TELECOM du LOT en date du 26 Mars 2018

Le Président ouvre l'Assemblée en souhaitant la bienvenue à tous et en les remerciant de leurs présences, et excuse les membres du bureau absents Ghislaine ALVES et Freddy OULIE.

RAPPORT D'ACTIVITES 2017

LOCATIONS :

Nette augmentation des locations en 2017 par rapport à 2016 environ + 10 %. (Exprimé en nombre de nuitées)

BIDART + 14 % , COLLIOURE + 8 % , MIMIZAN + 13 % , NOIRMOUTIER + 3 %

BILLETTERIE :

Cinémas

En 2017 nous avons vendu plus de 1500 tickets en nette augmentation par rapport à l'an dernier.

Rappel : Les postiers actifs peuvent bénéficier des places cinémas et spectacles en se connectant au site Portail Malin à des tarifs préférentiels.

Spectacles :

Au total ce sont 241 places qui ont été achetées soit plus du double qu'en 2016.

La participation du COS est de 3 € par billet.

Il n'y a plus de places disponibles sur le Portail Malin pour le spectacle de Robert CHARLEBOIS à Saint Céré, ces dernières étaient proposées avec une réduction pouvant aller jusqu'à 50%.

Cap Nature, le Karting et le Youpi Parc ont connus une baisse de plus de 50 % en raison de la fermeture une partie de l'année du Youpi Parc. Aux dernières nouvelles, ce dernier devrait rouvrir en 2018.

Nous venons d'apprendre qu'une nouvelle animation LOT OF SPORT vient de se créer, nous allons nous renseigner.

COMPTABILITE

Le Président informe que la subvention de La POSTE a bien été versée et que cette dernière est en régression par rapport à l'an dernier. Nous avons également reçu celle d'Orange pas de diminution.

Le compte de résultat de 2017 fait apparaître un déficit de 2400 €.

Stock :

Philatélie : 750 € ont été passées en charge, attente entre les envois et le règlement.

COMMISSION DE CONTROLE

Mesdames ADRIAN et ROUDAYRE ont procédé au contrôle de toutes les pièces justificatives.

Aucune remarque particulière, elles déplorent juste le manque d'une convocation pour le CA du village d'EGAT.

Ces dernières nous font part également de leurs souhaits d'arrêter la commission de contrôle.

Le Président demande aux personnes présentes s'il y a des volontaires. Devant le refus et sur insistance du Président ces dernières acceptent exceptionnellement de prolonger leurs contrôles pour 2018, en précisant bien que c'est la dernière année.

Vote : Contre ; 0 Abstention ; 0 Comptabilité adoptée à l'unanimité.

ELECTION

5 membres du bureau sont renouvelables, Alain MAURY, Philippe BERGON, Pascal MARTIGNAC, Pascaline RIGAL et Ghislaine ALVES + un poste renouvelable pour une durée de 2 ans en remplacement de notre regretté Dominique GRAND.

Les cinq membres cités ont fait acte de candidature, et une sixième en la personne de Mr François DUBOIS.

Après le vote l'ensemble des candidats sont élus à l'unanimité. (5 pour une durée de 3ans et 1 pour 2 ans Mr François DUBOIS)

PROJET 2018

Faire des économies en incitant les Postiers actifs à utiliser le plus souvent possible Le Portail Malin.

Plus de 300 billets de cinémas ont été achetés à PRAYSSAC, ce qui semble disproportionné par rapport au nombre d'adhérents de ce secteur. Nous envisageons de limiter le nombre d'achat à l'année.

ENTRETIEN DES APPARTEMENTS

En 2018 changement total du mobilier de BIDART. En 2019 ce sera celui de COLLIOURE.

COTISATION

Nous avons à ce jour 236 adhésions.

QUESTIONS DIVERSES

Philippe BERGON informe qu'il n'a toujours pas été remboursé des frais qu'il a engagés pour assister à la réunion du CTPC et qu'il refuse que se soit le COS du LOT qui l'indemnise. De ce fait il ne se rendra pas à la prochaine réunion et sera remplacé par le suppléant de l'ASPTT de GAILLAC. D'après ses informations, 500 € auraient été versés au COS du LOT, ce que dément catégoriquement le Président.

Une personne s'inquiète de savoir si les périodes d'été sont toujours réservées aux familles avec enfant ? La réponse est OUI.

Le fait d'inscrire NOIRMOUTIER à la location du GOSPHEL ne lèse-t-il pas les adhérents du LOT ? La réponse est NON les Lotois sont toujours prioritaires.

Le Président remercie une nouvelle fois les personnes présentes ainsi que celles qui œuvrent pour que le COS puisse fonctionner et vous satisfaire du mieux possible, et nous invitent à boire le pot de l'amitié.

19H45 Fin de l'Assemblée Générale.

Prochaine réunion du CA est prévue le Mardi 12 juin 2018 à 18H00,